



**REPUBLIQUE FRANCAISE  
VILLE DE BEZIERS**

---

**PROCES-VERBAL**

**DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUIN 2019**

---

L'an deux mille dix neuf et le trois juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni en Séance Publique sous la Présidence de Robert MENARD, Maire.

Présents : M. MENARD, Maire. Melle SCHMITT, M. D'ABBADIE, Mme PISSARRO, M. BRESSON, Mme FREY, M. MOULIN, Mme DESCHAMPS, M. HERAIL, Mme DORIER, M. ANGELI, Mme FIRMIN, Mme LAUGE, Adjoint(s).

Mme DE SAINT PIERRE, Mme BOYER, M. ARDA, M. BELLINI, M. MARTINEZ, M. PHAM, M. FOURNIER, M. ABID, Mme DAUGAS, Mme CHABBERT, Mme OUMALEK, Mme PELAEZ, Mme RUL, Mme FUCHS, Mme DELBAERE, Mme VALAIZE, Mme VANDROY, M. PAREDES, M. PERNIOLA, Madame RAYSSEGUIE, Mme BOISJOT, M. RESPLANDY, M. COUQUET, M. DU PLAA, Conseillers Municipaux.

Absent(s) excusé(s), représenté(s) par mandat : M. ZENON, M. GARCIA, Madame BRUN, M. FABRE-LUCE, M. POLATO, Madame ANDRIEU, Mme DARTIGUELONGUE, M. BOZKURT, M. CHOUKRI-TOURI, Mme JULLIAN, Mme ARNAUD-ROSSIGNOL

Absent(s) excusé(s) : Mme ROQUE

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire : Océane DELBAERE

**APPEL et ADOPTION du COMPTE-RENDU de la Séance Publique du 8 avril 2019**

Le Conseil adopte à l'unanimité

**COMPTE-RENDU des DECISIONS du MAIRE** : le Conseil prend acte

## **ORDRE DU JOUR**

### **ADMINISTRATION GENERALE**

0 - Compte rendu des décisions du Maire - Application de l'Article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Compte rendu des décisions du Maire

Le Conseil prend acte

### **URBANISME**

1 - Révision du Plan Local d'Urbanisme : Débat sur les orientations générales du projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Cette délibération permet de débattre sur les orientations générales du projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), proposées dans le cadre de la procédure de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme.

Le Conseil prend acte

### **ADMINISTRATION BUDGETAIRE**

2 - Garantie d'emprunt accordée à la Société SFHE - Renouvellement de la garantie dans le cadre d'une renégociation de de dette.

La S.F.H.E sollicite donc la ville afin de reconduire la garantie initialement accordée pour l'ensemble des prêts réaménagés selon les nouvelles caractéristiques financières.

Le Conseil adopte à l'unanimité

3 - Catalogue des tarifs : fixation des tarifs de la saison théâtrale 2019/2020.

Afin de permettre la vente d'abonnements et de places de spectacles pour la prochaine saison théâtrale dès le mois de juin, il est proposé le vote des tarifs de la saison théâtrale 2019-2020.

Le Conseil adopte à l'unanimité

4 - Fixation des tarifs de mise à disposition de salles aux Franciscains et au Théâtre municipal.

Proposition de vote des tarifs pour la mise à disposition de salles aux Franciscains pour des « masterclass ».

et proposition de vote des tarifs pour la mise à disposition de l' amphithéâtre (Auditorium) des Franciscains et amphithéâtre du Théâtre municipal

Le Conseil adopte à l'unanimité

5 - Convention de partenariat entre la Ville de Béziers, le CCAS et l'Association Cuisine Centrale du Biterrois

Convention de partenariat entre la Ville de Béziers, le CCAS et l'Association Cuisine Centrale du Biterrois

Le Conseil adopte à l'unanimité

## **ADMINISTRATION GENERALE**

6 - Mise à disposition par le CCAS de deux fauteuils motorisés monte-escaliers.

Mise à disposition par le CCAS de deux fauteuils motorisés monte-escaliers.

Le Conseil adopte à l'unanimité

7 - Retrait du groupement de commandes d'Hérault Énergie

Retrait du groupement avec Hérault Énergie

Le Conseil adopte à l'unanimité

8 - Extension de caméra de vidéo-protection 11 rue du Docteur VERNHES

Extension de vidéo protection 11 rue du Docteur VERNHES, installation formalisée par une convention conclue à titre gratuit

Votants : 48

Pour : 46

Contre : 0

Abstentions : 2

Le Conseil adopte à l'unanimité des suffrages exprimés

9 - Extension de caméra de vidéo-protection à l'angle des rues Montibel et Porte des Oliviers - Établissement scolaire "Sainte Madeleine"

Extension de caméra de vidéo-protection rue Montibel angle Porte des Oliviers - Deuxième caméra fixée en façade de l'établissement scolaire "Sainte Madeleine" formalisée par une convention conclue à titre gratuit

Votants : 48

Pour : 46

Contre : 0

Abstentions : 2

Le Conseil adopte à l'unanimité des suffrages exprimés

10 - Cession de Matériel Réformé

Cession de Matériel Réformé

Le Conseil adopte à l'unanimité

## **COMMERCE, ARTISANAT ET TOURISME**

11 - Fête du Rosé - 14 juin 2019 - Conventions avec commerçants participants et convention de partenariat avec "Les caves Paul Riquet" - Création d'un tarif pour redevance d'occupation du domaine public

La Fête du Rosé allie découverte du patrimoine et dégustations de vins rosés, sur divers sites présentant un intérêt historique et architectural. A l'issue de la visite guidée, les participants peuvent profiter d'une soirée festive sur le pourtour des Halles Municipales, place Pierre Sémard.

Le Conseil adopte à l'unanimité

12 - Convention Ville de Béziers/Grand magasin "Les Galeries Lafayette" pour vente de produits dérivés de la Ville de Béziers - Autorisation d'utilisation du logo de la Ville de Béziers et marques dérivées

En 2018, la Ville de Béziers a conventionné avec les Galeries Lafayette pour la mise en oeuvre d'un corner de vente de produits dérivés de la Ville. Il est proposé de reconduire cette convention.

Le Conseil adopte à l'unanimité

13 - Marchés des producteurs de pays - Allées Paul Riquet - 2, 9, 16 et 23 juillet 2019 - Convention Ville de Béziers/Chambre d'Agriculture de l'Hérault - Adhésion à la marque "Marchés des producteurs de pays"

Chaque année la Chambre d'Agriculture de l'Hérault est partenaire de la Ville de Béziers pour l'organisation de marchés de producteurs. Une convention est donc signée afin d'adhérer à la marque "Marchés des producteurs de pays" labellisée par la Chambre d'Agriculture.

Le Conseil adopte à l'unanimité

14 - Opération « 1h de stationnement offerte dans les parkings souterrains du centre-ville » pour tout ticket payant du parking des 9 écluses de Fonseranes - Convention entre la Ville de Béziers et l'Office de Tourisme Communautaire Béziers Méditerranée

Opération « 1h de stationnement offerte dans les parkings souterrains du centre-ville » pour tout ticket payant du parking des 9 écluses de Fonseranes - Convention entre la Ville de Béziers et l'Office de Tourisme Communautaire Béziers Méditerranée

Le Conseil adopte à l'unanimité

## CULTURE

### 15 - Conventions de prêt et de dépôt d'oeuvres d'art

Dans le cadre de ses activités, les musées de Béziers sont amenés à prêter ou emprunter des objets d'Art.

Une convention type est établie pour ces mouvements d'oeuvres.

Le Conseil adopte à l'unanimité

### 16 - Mise à disposition à titre gracieux de la salle de loisirs Zinga Zanga à l'association Pole Dance les 2,3,4 et 5 juillet 2019

L'association Pole Dance produit pour la 4ème année le spectacle de Vole en Pole et Transe en Danse chorégraphié par Manon AGARD

*Madame Laurence RUL ne prend pas part au vote pour ce dossier.  
Le nombre de votants change et passe de 48 à 47.*

Le Conseil adopte à l'unanimité

### 17 - Mise à disposition à titre gracieux de la salle Zinga Zanga pour le gala de charité de la Ligue contre le cancer

La Ligue contre le cancer organise un gala de charité dans le cadre "d'Octobre Rose" qui aura pour thème : "Prévenir le cancer par la nutrition".

Le Conseil adopte à l'unanimité

### 18 - Mise à disposition des Arènes pour le spectacle de Vincent Moscato : convention Ville de Béziers / Moskato Productions.

Dans le cadre de sa programmation estivale, la Commune souhaite proposer, dans les Arènes, le dimanche 7 juillet 2019, un spectacle de Vincent Moscato qui sera produit et organisé par la Société Moskato Productions. Pour ce faire, la Ville apportera un soutien logistique et accordera la gratuite des Arènes au Producteur.

Le Conseil adopte à l'unanimité

### 19 - Mise à disposition gratuite de la salle de loisirs Zinga Zanga à l'Association La Fraternelle des Policiers le 5 octobre 2019

L'association La Fraternelle des Policiers organise chaque année un gala de bienfaisance, au profit des orphelins des Policiers de Béziers et sollicite la ville pour la mise à disposition gratuite de la salle Zinga Zanga le samedi 05 octobre 2019.

Le Conseil adopte à l'unanimité

20 - « Association Mémoire Juive de Béziers » - Attribution d'une subvention exceptionnelle.

L'association Mémoire Juive de Béziers s'investit dans la valorisation du patrimoine juif de Béziers ainsi que dans les manifestations organisées par la Ville. La Commune souhaite que lui soit versée une subvention exceptionnelle pour la soutenir dans son action.

*Monsieur Daniel PAREDES ne prend pas part au vote pour ce dossier.  
Le nombre de votants change et passe de 48 à 47.*

Le Conseil adopte à l'unanimité

21 - Exposition Dominique Renson - convention Ville de Béziers / Association Les Ecluses de l'Art.

L'association Les Ecluses de l'Art organise au Palais Episcopal (ancien Palais de Justice) et à l'église Saint Aphrodise, une exposition de l'artiste peintre, Dominique Renson. Une convention est établie entre la Commune et l'Association pour définir les obligations de chaque partie.

Le Conseil adopte à l'unanimité

22 - Féria 2019 - Financement des navettes de la Feria : Convention Ville de Béziers / Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée.

La Ville mettra en place, comme les années précédentes, des navettes gratuites pour le public, pendant la Feria.  
La CABEM participera à hauteur de 50 % du coût de ce dispositif dans la limite de 20 000 €. Une convention est établie entre la CABEM et la Commune.

Le Conseil adopte à l'unanimité

23 - Feria : Mise à disposition de barrières beaucairoises dans le cadre de la Cabestria.

Dans le cadre de la Cabestria organisée pendant la Feria, la Ville sollicite des communes ou des clubs taurins pour le prêt ou la location de barrières beaucairoises.

Le Conseil adopte à l'unanimité

24 - FERIA 2019 - Espaces festifs situés sur le domaine public et dénommés « Village » et « Plaza » - conventions.

A la suite d'un appel à projet, la Commune de Béziers confiera, pendant la Féria, aux associations qu'elle a retenues, l'animation de certains espaces festifs dénommés « Villages » et « Plazas » situés en divers lieux du domaine public.

Le Conseil adopte à l'unanimité

25 - « Maison des Illustres » - Demande de labellisation de la Maison Jean Moulin, de l' Hôtel Fayet et de la Villa Antonine

« Maison des Illustres » – Demande de labellisation de la Maison Jean Moulin, de l' Hôtel Fayet et de la Villa Antonine

Le Conseil adopte à l'unanimité

## **DOMAINE**

26 - Convention d'anticipation foncière commune de Béziers/EPF d'Occitanie - Avenant n° 1

Convention d'anticipation foncière commune de Béziers/EPF d'Occitanie - Avenant n° 1

Le Conseil adopte à l'unanimité

***Monsieur Daniel PAREDES part et donne pouvoir à Madame Monique VALAIZE.  
Madame Catherine VANDROY part sans donner de pouvoir.  
Le nombre de votants change et passe de 48 à 47.***

27 - Éperon Biterrois - Toitures photovoltaïques - Avenant de transfert

Éperon Biterrois – Toitures photovoltaïques – Avenant de transfert

Le Conseil adopte à l'unanimité

## **ENVIRONNEMENT**

28 - Mise à disposition de la Communauté d'Agglomération Béziers-Méditerranée des ouvrages communaux jouant un rôle de protection contre les inondations - Digue du Pont Canal au Stade Sauclières tronçons T9, T10 et T11.

La prise de compétence GEMAPI par les EPCI confère aux intercommunalités la gestion totale des ouvrages de protection contre les inondations tels que les digues.  
Dans ce cadre, la Ville met à disposition de l'Agglo les tronçons communaux de la digue "Pont Canal au Stade" au droit de Sauclières, dont les modalités sont définies dans la convention annexée.

Le Conseil adopte à l'unanimité

## **PERSONNEL**

29 - Plan de résorption de la précarité - phase 2

Création de postes permanents

Le Conseil adopte à l'unanimité

30 - Tableau des emplois - Mise à jour du tableau des effectifs

création et suppression de postes

Le Conseil adopte à l'unanimité

31 - Régime Indemnitaire lié aux Fonctions, aux Sujétions, à l'Expertise et à l'Engagement Professionnel (R.I.F.S.E.E.P.) - Détermination des critères de la Prime au mérite/Complément Indemnitaire Annuel (C.I.A)

Critères prime et CIA

Votants : 47

Pour : 46

Contre : 1

Abstentions : 0

Le Conseil adopte à la majorité

## **SCOLAIRE**

32 - Petits déjeuners dans les écoles publiques de la Ville de Béziers

Ce dispositif doit participer à la réduction des inégalités alimentaires pour le premier repas de la journée, indispensable à une concentration et une disponibilité aux apprentissages scolaires.

Le Conseil adopte à l'unanimité

## **SOCIAL**

33 - Convention d'objectifs entre la Ville de Béziers et l'association "La Bastide des Artistes"

Cette convention a pour objet de renouveler le partenariat, pour une durée de 3 ans, de cette association "historique" de la maison de quartier.

Elle précise, comme c'était le cas dans la précédente convention, les modalités de financement et le montant annuel à verser (33.000 €).

Ces crédits sont inscrits au budget 2019.

Le Conseil adopte à l'unanimité

34 - Convention de partenariat entre la Ville de Béziers et la Ligue de l'Enseignement de l'Hérault

Cette convention consiste à mettre à disposition une salle, chaque vendredi de 9h00 à 12h00, pour que l'association mette en place des accompagnements "santé" individualisés menés par des infirmiers, en direction des personnes bénéficiaires du R.S.A.

Le Conseil adopte à l'unanimité



35 - Convention d'Objectifs et de Financement - Prestation de Service "Relais Assistants Maternels" Ville

Prestation de Service "Relais Assistants Maternels" Ville

Le Conseil adopte à l'unanimité

## **SPORTS**

36 - Subventions exceptionnelles et subventions de fonctionnement pour des manifestations en cours ou programmées

Attribution de 6 subventions exceptionnelles pour un montant global de 3 350 €

Attribution de 7 subventions de fonctionnement pour un montant global de 5 900 €

Total des subventions attribuées : 9 250 €

Le Conseil adopte à l'unanimité

## **TRAVAUX INFRASTRUCTURE**

37 - Convention de Transfert de Maîtrise d'ouvrage relative à la réalisation de travaux d'aménagement d'une liaison cyclable entre le Domaine de Bayssan et les Écluses de Fonseranes

CONVENTION DE TRANSFERT de Maîtrise d'ouvrage relative à la réalisation de travaux d'aménagement d'une liaison cyclable entre le Domaine de Bayssan et les Écluses de Fonseranes

Le Conseil adopte à l'unanimité

38 - Convention d'entretien - Liaison cyclable entre le Domaine de Bayssan et les Écluses de Fonseranes. Ville / Département

CONVENTION D'ENTRETIEN - Liaison cyclable entre le Domaine de Bayssan et les Écluses de Fonseranes. Ville / Département

Le Conseil adopte à l'unanimité

39 - Convention d'occupation du domaine public - Société URBAN SNC - Conteneurs enterrés Gare du Nord

Pour répondre aux besoins des logements des résidences URBAN GARDEN situées entre les N°110 et 112 avenue Clemenceau et l'avenue Jean-Moulin à Béziers, et la configuration des lieux rendant impossible l'implantation de ces équipements sur leurs parcelles, il est envisagé d'accorder gratuitement à URBAN SNC l'autorisation d'installer 4 conteneurs enterrés sur le domaine public de la Ville.

Le Conseil adopte à l'unanimité

40 - Dissimulation des réseaux bd Perréal - Lancement des études préalables auprès d'Hérault Energie

Afin d'améliorer l'esthétique du bd Perréal, et dans le cadre du partenariat avec Hérault Energie, la Ville doit lancer les études préalables avant l'exécution des travaux de dissimulation des réseaux aériens.

La Ville pourra solliciter une subvention (voir plan de financement en annexe).

Le Conseil adopte à l'unanimité

## **URBANISME**

41 - Dénomination d'un espace public à l'Îlot de l'Hortet.

Cette délibération permet d'adopter la dénomination d'un espace public à l'îlot de l'Hortet désigné : square Alain MIMOUN.

Le Conseil adopte à l'unanimité

42 - Dénomination d'un Rond-point - Général de Castelnau

Le Conseil adopte à l'unanimité

43 - Dénomination des voies du lotissement "Les Terrasses de Saint Nazaire".

Cette délibération permet de dénommer les voies du lotissement "Les Terrasses de Saint Nazaire".

Le Conseil adopte à l'unanimité

44 - ZAC DE LA COURONDELLE - Approbation de la convention de participation article L.311-4 du code de L'urbanisme : Monsieur BOUCHLAGHEM Bennasser - parcelle CZ 327.

Cette délibération permet d'approuver le projet de convention de participation au coût des équipements de la ZAC établi par VIATERRA avec Monsieur BOUCHLAGHEM concernant une surface de plancher additionnelle de 8 m<sup>2</sup> pour un montant de 372,00 €.

Le Conseil adopte à l'unanimité

## **PATRIMOINE**

45 - Hôtel Fayet - Demande de protection au titre des Monuments Historiques

Hôtel Fayet - Demande de protection au titre des Monuments Historiques

Le Conseil adopte à l'unanimité

## **ADMINISTRATION BUDGETAIRE**

46 - Budget Principal - Décision Modificative N°2

Décision Modificative N°2

Le Conseil adopte à l'unanimité

## **SPORTS**

47 - Débaptiser le Stade de la Méditerranée et le nommer "Stade Raoul Barrière"

Débaptiser le Stade de la Méditerranée et le nommer "Stade Raoul Barrière"

Le Conseil adopte à l'unanimité

48 - Attribution d'une subvention exceptionnelle à la SASP Béziers - Rugby et décision modificative n°2 du budget principal 2019

Attribution d'une subvention exceptionnelle à la SASP Béziers

*Madame Monique VALAIZE ne prend pas part au vote pour ce dossier.  
Le nombre de votants change et passe de 47 à 46.*

Le Conseil adopte à l'unanimité

La séance est levée à 20 heures 30.

Le compte-rendu de la séance sera consultable au Secrétariat du Conseil Municipal.

Vu le Maire, le mardi 4 juin 2019

